

Extrait du compte rendu de la première séance du mercredi 16 octobre

Projet de loi de finances pour 2014

Discussion générale

M. le président. La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

M. Pierre-Alain Muet. Monsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le président de la commission des finances, chers collègues, l'Europe sort d'une récession qui a duré deux ans, et qui a son origine dans une crise de la dette qui n'aurait jamais dû se produire si les pays européens avaient été capables de résoudre un problème : celui de la crise grecque, qui touchait un pays représentant 3 % du PIB européen.

Dans ce contexte, le Gouvernement a mené une politique cohérente : il fallait réduire l'hémorragie de la dette, et donc mettre l'accent sur la réduction du déficit sans peser sur la demande.

Le choix fait l'an dernier de mettre l'accent sur les prélèvements – deux tiers de prélèvements, un tiers de réduction des dépenses – est parfaitement cohérent car, à court terme, la hausse des prélèvements est moins dépressive que la réduction des dépenses. Mais, à long terme, c'est l'inverse ; le fait d'inverser ce « mix » en privilégiant les réductions de dépenses et en stabilisant les prélèvements est donc parfaitement cohérent, puisque la réduction des dépenses est moins dépressive à long terme que la hausse des prélèvements. Continuer comme cela est donc d'une cohérence totale !

Il restait à résoudre un autre problème : celui de la compétitivité, de l'offre compétitive, de la marge des entreprises. La bonne façon de le traiter, c'était de procéder ainsi que nous l'avons fait : le crédit d'impôt compétitivité emploi permettait de donner, dès 2013, des moyens aux entreprises qui en avaient besoin, sans peser sur la demande en 2013.

M. Jean-François Lamour. Pas en 2013 : en 2014 !

M. Pierre-Alain Muet. C'est le choix que nous avons fait et, je le dis à mes collègues de la majorité, qu'il est important de maintenir, car c'est dans la durée que l'on juge une mesure fiscale.

Quant à la situation conjoncturelle, elle est simple : tous les trimestres, l'INSEE interroge les entreprises pour connaître les contraintes qui pèsent sur elles. Pour 50 %, c'est une contrainte de demande ; pour 14 %, il s'agit d'une contrainte d'offre de toute nature : contraintes financières, contraintes de capacité. Cela n'a rien d'étonnant : il en va toujours ainsi en période de récession. Et l'on sait que l'on ne sort des récessions que par la reprise de la demande. Il faut donc être extrêmement attentif à la demande, et en plus, il faut réduire les déficits. La bonne réponse, c'est de mettre l'accent sur la politique de l'emploi, comme le fait le Gouvernement. En effet, quand on crée un emploi dans le secteur non marchand – des emplois d'avenir, par exemple, ou des emplois aidés, qui d'ailleurs ont été renforcés –, non

seulement cela joue évidemment sur la confiance, mais c'est la meilleure façon de créer un revenu. Ce faisant, on crée alors des débouchés pour les entreprises qui, à leur tour, vont se mettre à produire et à embaucher. Et c'est de cette façon qu'une économie redémarre. Voilà pourquoi je maintiens que, dans la situation actuelle c'est l'emploi qui fait la croissance. Ensuite, on reconstruira le cercle vertueux où la croissance créera aussi des emplois, bref on sera revenu à une situation normale de croissance.

Un mot sur la réforme des retraites. C'est une réforme courageuse et équilibrée en qu'elle fait appel tout à la fois aux entreprises, aux salariés et aux retraités. J'ai bien compris que le Gouvernement voulait compenser pour les entreprises la hausse du coût du travail que représentent les cotisations retraite. Si j'admets parfaitement que l'on compense, la logique voudrait qu'à long terme cette compensation se fasse au sein des entreprises, dans la mesure où une politique intelligente voudrait que tout allègement d'une cotisation universelle – famille par exemple – soit compensé par un développement de la fiscalité écologique sur les entreprises. C'est de bonne politique : on n'augmente pas le coût du travail – on l'a déjà abaissé de 6 % avec le CICE – mais on joue sur le coût de facteurs, qu'il faut précisément réduire. Je rappelle que la Suède qui a osé, il y a vingt ans, mettre en place une contribution climat-énergie qui a augmenté progressivement tous les ans, est aujourd'hui extrêmement compétitive.

M. Christophe Sirugue. C'est vrai !

M. Pierre-Alain Muet. Se libérer le plus possible du prix des matières premières est un facteur de compétitivité.

Enfin, je comprends l'impatience de certains de nos collègues sur la réforme de la fiscalité et de l'impôt sur le revenu. Une réforme profonde est nécessaire. On ne peut rester indéfiniment dans cette situation paradoxale avec deux impôts sur le revenu, un impôt progressif qui ne représente que 2 % du revenu et une CSG qui représente 8 % du revenu mais qui est proportionnelle. Quand on fait la somme des deux, on se retrouve avec exactement ce qu'on a dans tous les autres pays européens, si ce n'est que l'ensemble n'est pas progressif. Autrement dit, la question du rapprochement, de la fusion de ces deux impôts est pertinente, mais on ne peut la régler dans une nuit du 4 août – et sur ce point, je suis en divergence forte avec mon collègue Piketty ; cela se fera progressivement, sur quatre ans, cinq ans. C'est ce qu'a expliqué Didier Migaud dans un rapport parlementaire, c'est ce que j'ai fait moi-même dans un petit livre. Mais on a déjà commencé, puisque tous les revenus sont au barème : c'est la première fois. Et pour la suite, cela aura un sens lorsqu'on aura retrouvé la croissance, lorsqu'on aura les moyens de cette réforme, tout le monde en est conscient.

En conclusion, ce budget poursuit le redressement de nos finances publiques. Il sera marqué à la fois par l'inversion de la courbe du chômage – quand on inverse la courbe du chômage par les emplois aidés, on relance la croissance économique – et par la croissance durable. C'est la meilleure façon de poursuivre le redressement dans la justice entamé depuis un an et demi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. Jean Launay. Voilà une leçon d'économie !